

Questions nucléaires

L'année dernière a été particulièrement importante pour les relations du Canada dans ce domaine. Le Canada a apporté une importante contribution à la troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui a vu l'adhésion au Traité et à ses objectifs, et s'est donc bien terminée. Sur le plan multilatéral, le Canada a continué de participer aux travaux de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire, en plus de se préparer à la Conférence des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, prévue pour le début de 1987.

Au plan bilatéral, le Canada s'est entendu avec l'Euratom pour apporter un amendement supplémentaire à l'Accord de coopération nucléaire; il a conclu avec la Turquie un accord qui devrait bientôt être ratifié; il a négocié un accord avec la Colombie; enfin il a amorcé des négociations avec la République populaire de Chine (RPC). Le Canada a renforcé ses relations avec ses partenaires qui utilisent l'énergie nucléaire: des consultations globales ont eu lieu avec l'Australie, les États-Unis, la Corée, le Royaume-Uni, la France et l'Euratom. Des mesures ont été prises afin de mettre en application de façon plus pragmatique la politique nucléaire du Canada, en tenant des discussions sur la façon dont le Canada peut exercer son droit de regard sur les transferts nucléaires. Les lignes directrices au sujet de l'application judicieuse de la politique canadienne de non-prolifération des exportations de tritium ont été élaborées et rendues publiques.

En tant que l'un des ministères engagés dans les travaux du Groupe chargé de l'examen des exportations d'uranium, le Ministère a participé à la révision des contrats d'exportation ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique relative aux exportations d'uranium. Bien que le marché mondial de l'uranium soit toujours faible, le Canada est le plus grand exportateur de ce produit. Les exportations pour l'année civile en cours se chiffrent à 8 294 tonnes métriques, d'une valeur approximative de 760 millions de dollars. Nos principaux acheteurs d'uranium sont toujours les États-Unis, le Japon et les pays de l'Europe de l'Ouest.

Le Ministère a continué d'appuyer les efforts de commercialisation du réacteur nucléaire canadien, dirigés par Énergie atomique du Canada Limitée (EACL), qui a continué à étudier les possibilités de vente en Chine, au Japon, en Corée, en Turquie, aux Pays-Bas, en Égypte, en Yougoslavie et en Roumanie.

Transports

En ce qui concerne l'aviation civile, les négociations bilatérales se sont poursuivies à un rythme sans précédent en 1985-1986. De nouveaux accords aériens ont été signés par le premier ministre Mulroney avec Saint-Christophe-et-Névis, la Barbade et la Jamaïque, lors de la rencontre des chefs de gouvernement du Commonwealth en octobre. Un nouvel accord a été conclu avec la Nouvelle-Zélande. D'autre part, un mini-accord a été signé avec les États-Unis, ajoutant une nouvelle dimension au Programme expérimental de services aériens transfrontières, afin d'accroître les services dans les aéroports sous-utilisés de nos deux pays. De nouveaux accords *ad referendum* ont été conclus avec Israël, la Belgique, le Brésil, les Pays-Bas et le Chili. Des négociations ont également eu lieu avec le Royaume-Uni, le Japon, la Corée, l'Inde, la Thaïlande, Singapour, les États-Unis et la Commission européenne de l'aviation civile.

Les dispositions des accords bilatéraux en matière de sécurité aérienne ont pris plus d'importance en 1985-1986. Les équipes canadiennes de négociation se sont entendues avec plusieurs pays sur une clause visant à augmenter la sécurité et le Canada a fait à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) plusieurs propositions visant à renforcer la clause de sécurité « modèle » de l'Organisation.

Dans le cadre de sa participation aux activités multilatérales de l'OCDE et de la CNUCED sur les questions maritimes et au cours d'entretiens bilatéraux, le Ministère a continué d'accorder la plus haute importance aux intérêts des milieux d'affaires canadiens ainsi qu'aux questions de relations internationales dans l'élaboration des politiques et des lois nationales et internationales régissant la navigation. À cet effet, le Ministère a présidé l'un des principaux comités de la Conférence des Nations Unies sur les conditions d'immatriculation des navires, qui a donné naissance à une nouvelle convention. Par ailleurs, le Ministère s'est efforcé de veiller à ce que l'on tienne compte de façon équitable à la fois des intérêts des expéditeurs et des transporteurs au cours de l'examen de la réglementation des frais de transport et de la législation connexe, ainsi que la recherche d'un terrain d'entente sur lequel fonder une politique navale appropriée aux pays membres de l'OCDE. Il a suivi de près la mise en œuvre internationale des diverses conventions sur les conférences maritimes, le transport multimodal et le transport des matières dangereuses et a revu les procédures de dédouanement des navires. En raison de l'inquiétude soulevée suite à la multiplication des actes de terrorisme perpétrés contre le commerce maritime, des travaux ont été entrepris afin d'accroître la coopération internationale en matière de sécurité maritime.

Le Ministère a continué d'offrir des services consultatifs à l'industrie et est intervenu au nom de plusieurs exportateurs et transporteurs canadiens aux prises avec des problèmes de transport international.

Services et programmes d'exportation Carrefour Export 86

Carrefour Export 86, une importante activité de sensibilisation mise en œuvre dans 35 centres répartis dans l'ensemble du pays, avait pour principal objectif de donner aux représentants du monde des affaires et aux délégués commerciaux l'occasion d'échanger des renseignements au sujet des possibilités commerciales et des débouchés dans les plus importants marchés d'exportation du Canada. Plus de 7 000 entrevues privées ont été organisées entre 2 000 firmes canadiennes et 130 délégués commerciaux.

Le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec la Chambre de commerce du Canada, dont les filiales se sont chargées de l'inscription à ces rencontres. Grâce au réseau des chambres de commerce et aux nombreux endroits qui faisaient partie de l'itinéraire de Carrefour Export 86, le Ministère a attiré un grand nombre d'exportateurs nouveaux et éventuels, et leur a donné une occasion unique de rencontrer les délégués commerciaux du Canada, rappelés spécialement de l'étranger à cette fin. Les ministères provinciaux du Commerce et d'autres ministères et organes du gouvernement fédéral étaient également représentés à cette occasion.